

*Compte Rendu*  
*du conseil municipal du 24 mai 2016*

---

Convocation du 13 mai 2016

L'an deux mil seize, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;  
La séance début à 20h30.

Étaient présents : Mmes BADERA, DINARD, GALIERE, POUILLY  
Ms BOULERAND, BRUN, CALMUS, OCZACHOWSKI, DERRE,  
GASNIER, GUILLAIN et HANQUEZ

Procurations :

M CAZALET à M OCZACHOWSKI  
M GUITTARD à Mme GALIERE  
M SEMETEYS à Mme POUILLY

Secrétaire de séance : Mme DINARD

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016 :**

Approbation à l'unanimité

**II- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme DINARD est désignée secrétaire de séance.

**III – DELIBERATION SUR LA MISE EN DEPOT DE LA COLLECTION DE COQUILLAGES :**

Mme le Maire indique que le dépôt de la collection de coquillages au Museum d'Orléans est pour une durée de 5 ans renouvelable 1 fois. La convention est acceptée à l'unanimité. Mme le Maire est autorisée à signer cette convention de dépôt..

**IV- PLUi :**

Le Cabinet CITTANOVA a été choisi pour faire l'étude. Il doit passer dans toutes les communes de la CC4V pour recueillir les attentes de nos villages.

Mme le Maire nous demande de former une équipe de travail. Dans un premier temps celle-ci sera constituée de Mmes GALIERE et POUILLY, Mrs GUILLAIN, DERRE, GASNIER, OCZACHOWSKI, CAZALET.

Un premier questionnaire sur l'état des lieux de la Commune est à remplir, l'équipe se réunira pour cela le jeudi 2 juin à 9h en mairie.

Nous devons aussi réfléchir aux différentes modifications à apporter au POS concernant par exemple les vérandas, les toitures, la hauteur des murs, les matériaux à utiliser, etc.....

**V – SDCI:**

Mme le MAIRE nous informe que la commune d'AUNEAU/BLEURY /SAINT SYMPHORIEN et la communauté de commune du Val de Voise ont voté contre le périmètre proposé par le préfet. Cela pose beaucoup d'interrogations sur le projet de fusion des 5 communautés de communes. (SDCI)

Une réunion en préfecture est programmée début juin avec les maires de toutes les communes sur la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunal.

## VI – POINT SUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS :

### \*TRAVAUX

#### - Trottoirs Route de Rambouillet.

L'appel d'offre et le cahier des charges vont être mis en ligne et sur le journal « l'écho républicain » le vendredi 3 juin 2016, la date limite de réponse est fixée au 28 juin 2016.

Ce 28 juin à 18h30 la commission « appel d'offre » se réunira pour l'ouverture des plis.

A la suite du dépouillement des offres, la commission se réunira de nouveau le 5 juillet 2016 à 18h30 pour l'attribution du marché.

Une réunion d'information pour les riverains concernant ces travaux (convocation dans les boîtes aux lettres) est prévue le 28 juin 2016 à 20h.

- Toilettes publiques : elles sont en service depuis le week-end du 21 mai 2016.

- Travaux d'embellissement de la salle du conseil de la Mairie : début prévu le 20 juin 2016.

- Travaux pour les volets roulants défectueux de la salle des fêtes : Mme le Maire a signé le devis.

### \* SPORT, CULTURE, COMMUNICATION.

#### Bilan de la réunion du 20 mai.

- Bibliothèque : certaines personnes souhaiteraient y voir un point informatique. Il est prévu d'aménager la pièce attenante. Une professeur des écoles serait partante pour venir avec ses élèves pour des ateliers lecture.

- Salle des fêtes : pour la danse une demande pour des miroirs, pour le théâtre il serait bien d'avoir une estrade, une rampe lumineuse et des rideaux. Possibilité de faire des expositions.

- Aire de loisirs : une demande de l'association « tennis club de Faverolles » pour que le terrain soit sécurisé et que son état soit vérifié (revêtement bosselé).

Terrain de foot : demande du nivellement du terrain, d'une dalle d'étirement, de tables de pique-nique, de toilettes et d'un abri.

Problème avec des individus qui viennent avec des engins à moteur. Un arrêté d'interdiction de circulation avec un engin motorisé sur ce site a été fait.

- Terrain à côté de l'école : peut être un city parc mais projet reporté afin d'étudier les possibilités de subventions et sa nécessité.

- Salle des associations (ancienne cantine) : l'association «MJC- le Poulailier » souhaiterait une estrade mobile, des rideaux et une rampe de lumières car elle envisage un atelier théâtre.

Une réunion est prévue le 1er juin 2016 avec les présidents des différentes associations pour discuter de l'aménagement de cette salle.

- Aire de jeux devant la Mairie : des jeux pour les enfants de 10-12 ans ont été demandés.

#### Informations diverses.

L'équipe de rédaction du Faverolles-Infos attend tous les articles pour le 15 juin, pour une publication début juillet.

- Printemps BIO : exposition du 4 au 16 juin 2016 se tiendra dans l'enceinte de l'école. La Présidente de l'association organisatrice « La Presle » doit officialiser sa demande par écrit.

- Week-end de le PAIX : dans la cadre du jumelage de Nogent le Roi, plusieurs familles Faverollaises ont reçu des Allemands, certains d'entre eux ont été heureux de participer à notre cérémonie du 8 mai et d'avoir échangé avec les participants durant l'apéritif.

- Un carnet d'accueil est en cours d'élaboration pour les nouveaux habitants de Faverolles.

\* LIGNE 89

A ce jour, la ligne semble maintenue avec des nouveaux horaires aménagés pour les usagers.

- Personnel : l'agent technique en maladie depuis près d'un an est déclaré apte à la reprise de son emploi, il reprend ses fonctions à compter du 1<sup>o</sup> mai. Pour le contrat CAE, nous sommes satisfaits du travail de cet agent. Une deuxième tondeuse a été commandée.

\* ELECTRICITE

Nous sommes dans l'obligation de garder la SICAE-ELY pour l'éclairage de la commune. Les devis ont été signés pour le Chemin aux Moines, le Bout au Duhay, la Rue du Moulin et les horloges radiolites. Reste la question de laisser ou non l'éclairage de nos rues toute la nuit ?

\* SIRMATCOM

Assemblée générale le 25 MAI 2016 à 19h.

Depuis le mois d'avril, pour les collectivités et les entreprises, la facturation des ordures ménagères à la levée est effective.

**VII / TOUR DE TABLE :**

M. GASNIER : Il y a eu un problème à l'assainissement, une pompe s'est arrêtée et l'alarme n'a pas fonctionné donc débordement

Suite à une formation sur l'organisation de manifestation, il nous a rapporté que concernant la Fête de la musique et le 14 Juillet, il n'y a pas de SACEM à payer, ceci est valable aussi pour le jour qui précède l'évènement et le jour qui suit.

Pour la Fête des voisins, il faut obligatoirement prévenir le Maire de la Commune.

Les buvettes lors d'une manifestation sur un lieu public doivent fermer à 23h.

M. GUILLAIN : adresse ses félicitations aux personnes qui travaillent pour l'élaboration du Faverolles-Infos et la tenue du site de la Mairie.

M BOULERAND et M.DERRE : font part de l'état de l'église, charpente, toiture, pierres qui se décèlent...M Derré propose de créer une association pour le patrimoine afin de pourvoir récolter des fonds entre autre pour les réparations de l'église qui commencent à devenir urgentes. Prévoir une commission.

Mme GALIERE : nous allons garder le logiciel de gestion du cimetière actuel, car il n'y aura que quelques erreurs à corriger.

M. CALMUS : nous précise que la kermesse de l'école aura lieu le samedi 4 Juin avec un spectacle des enfants, et que la remise des prix pour les CM2 se fera le lundi 4 Juillet à 19h à l'école.

\*Prochain Conseil Municipal : le 20 Juin

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole.  
Fin de séance à 23h15